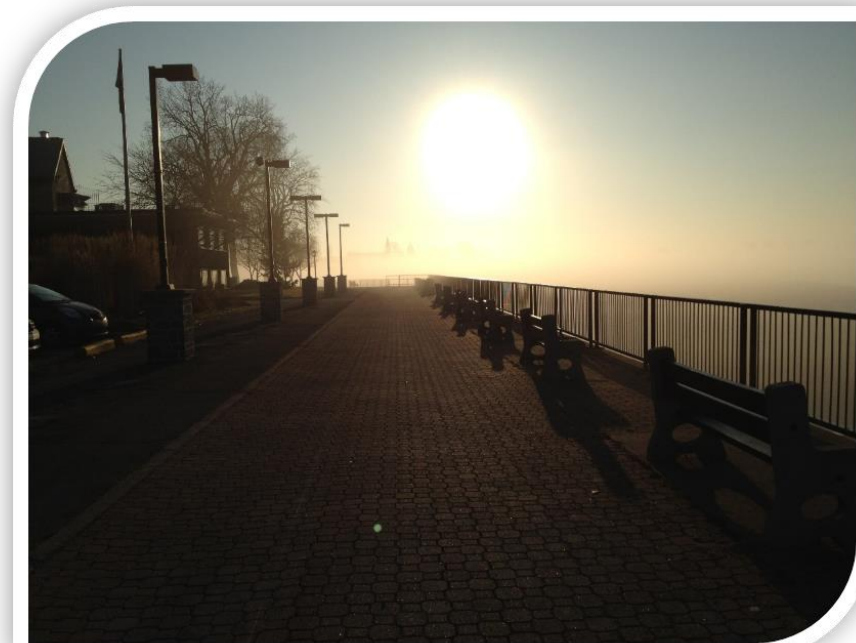




Assemblée générale annuelle de Concert'Action Lachine

MARDI 30 JUIN 2020

ASSEMBLÉE EN MODE VIRTUEL

Déroulement

1. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
2. Vérification de l'avis légal de convocation
3. Rappel des règlements concernant le quorum et les modalités de vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2019
6. Présentation des états financiers 2019-2020
7. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Présentation du rapport d'activités 2019-2020
10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
11. Élection des administrateurs
12. Levée de l'assemblée
13. Varia Labo-Climat



Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée



Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée



Vérification de l'avis légal de convocation



Rappel des règlements concernant le quorum et les modalités de vote



Rappel des règlements concernant le quorum et les modalités de vote

4.3. Quorum

Les membres présents constituent le quorum.

4.4. Avis de convocation

Les assemblées des membres sont convoquées par le conseil d'administration par un avis écrit et envoyé à la dernière adresse connue du membre au moins 15 jours avant la tenue de la dite assemblée.

4.6. Modalité de vote lors des assemblées

- Seuls les membres citoyens et actifs ont le droit de vote;
- Les décisions sont prises à raison d'un membre, un vote;
- Un seul représentant par organisation membre actif est habilité à voter;
- Les votes par procuration ne sont pas valides;
- Chaque organisation membre actif doit spécifier le nom de son délégué avant toute assemblée nécessitant un vote;
- Les décisions sont prises à majorité simple (50% plus 1 des votes exprimés, après l'exclusion des abstentions), à moins de stipulation contraire dans la loi;
- Le vote se fait à main levée ou par vote secret si demandé par un membre;
- Les procédures de délibération seront régies par la Procédure des assemblées délibérantes (code Morin).

Lecture et adoption de l'ordre du jour



Proposition d'ordre du jour : Assemblée générale annuelle Concert'Action Lachine

30 juin 2020 de 13h30 à 15h30 - Assemblée en mode virtuel

1. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
2. Vérification de l'avis légal de convocation
3. Rappel des règlements concernant le quorum et les modalités de vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2019
6. Présentation des états financiers 2019-2020
7. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Présentation du rapport d'activités 2019-2020
10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
11. Élection des administrateurs
12. Levée de l'assemblée
13. Varia Labo-Climat



Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2019



Présentation des états financiers 2019-2020



CONCERTATION LACHINE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CONCERT'ACTION LACHINE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CONCERT'ACTION LACHINE qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe du Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CONCERT'ACTION LACHINE au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, ainsi que de l'actif net au 31 mars 2020 et au 31 mars 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021



Nomination d'un vérificateur comptable



Nomination d'un vérificateur comptable

Proposition du conseil d'administration de CAL :

Le conseil d'administration de CAL propose de nommer *ASBL – Société de comptable professionnel agréé incorporé* comme vérificateur comptable pour l'année 2020-2021.

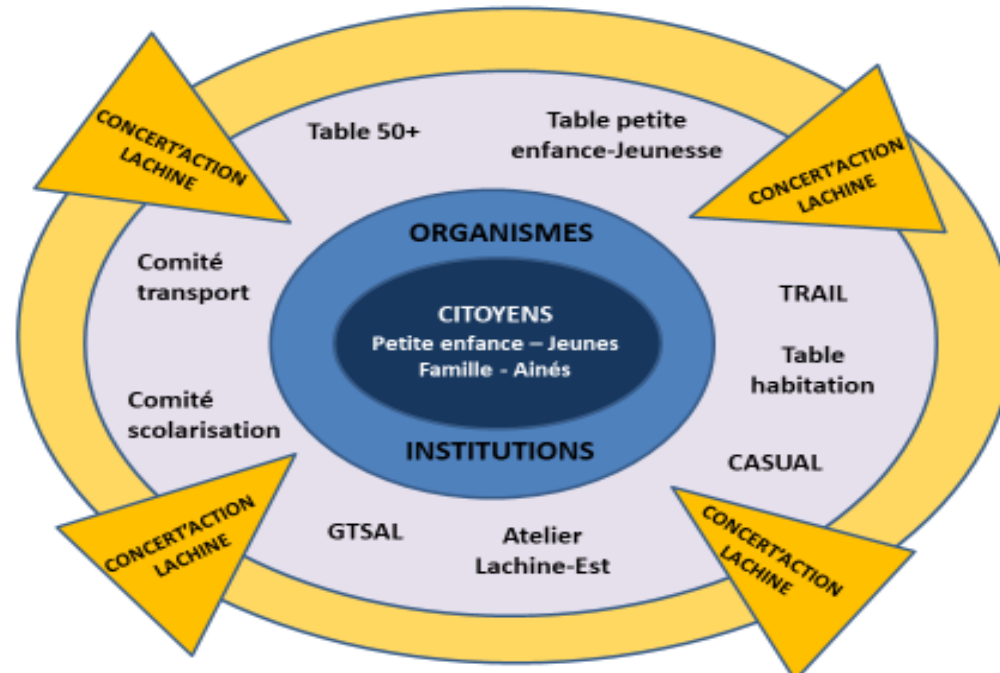
Présentation du rapport d'activités 2019-2020



LES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES MEMBRES

Un **modèle de collaboration** a été **proposé** de manière à **renforcer mutuellement les actions de chacun**. Pour renforcer les liens intersectoriels, il propose que Concert'Action soit présent aux rencontres des Tables et comités. Ainsi, l'information reçue par Concert'Action Lachine faciliterait la création de liens entre les actions des Tables et comités.

LIENS INTERSECTORIELS ET LIENS ENTRE ORGANISMES



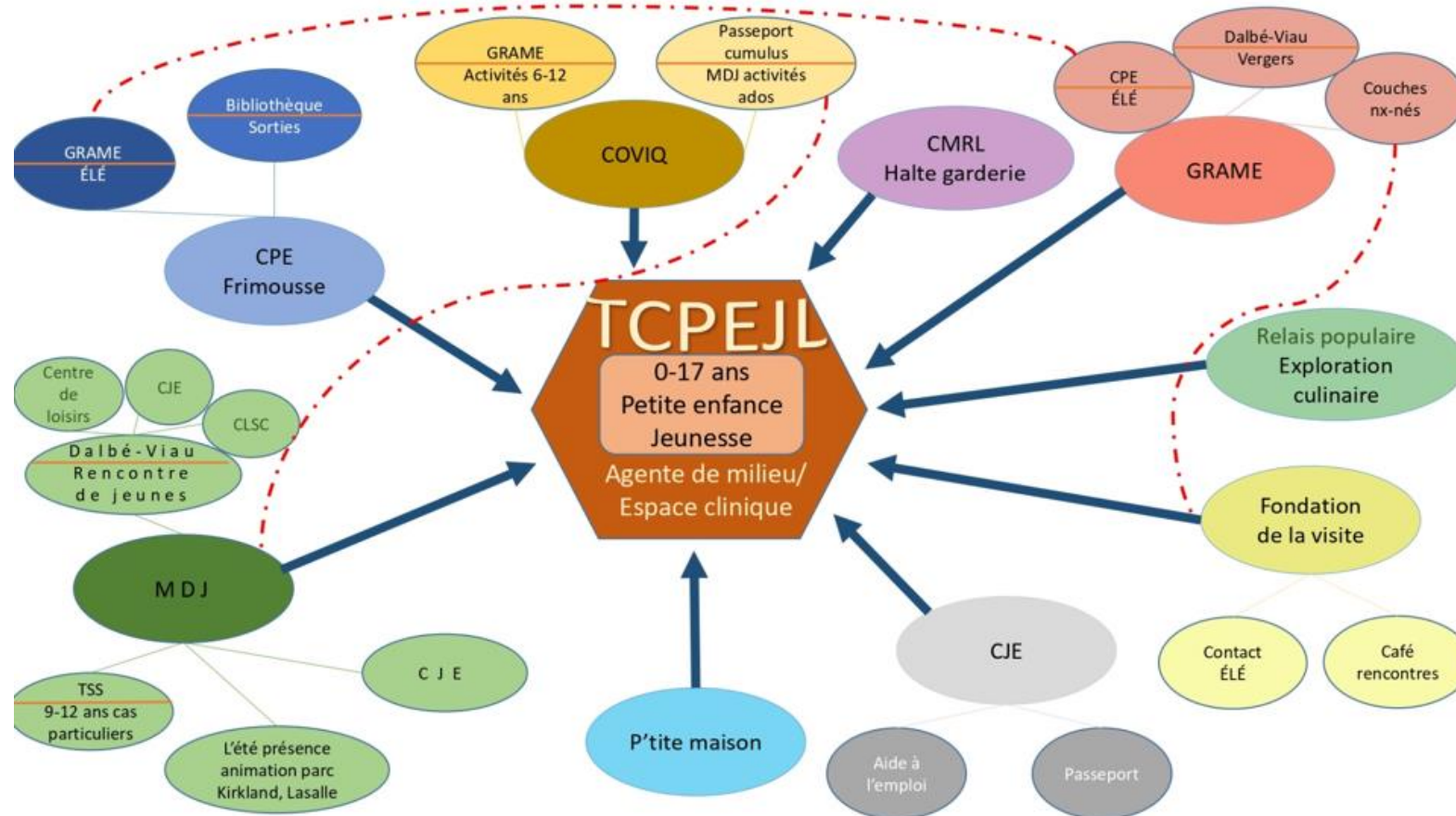
LE PLAN D'ACTION DE QUARTIER CONCERTÉ 2017-2022

Évolution et exercice d'évaluation du plan d'action de CAL



LE PLAN D'ACTION DE QUARTIER CONCERTÉ 2017-2022

Évolution et exercice d'évaluation du plan d'action de CAL



L'enjeu 1 : Amélioration de l'accès des Lachinois à une saine alimentation

Dans le cadre de cet enjeu deux projets sont en cours :

- Programme d'impact collectif (financement Centraide);
- Améliorer l'accès à une alimentation saine (financement DRSP).

Porteur de l'enjeu : Groupe de travail en sécurité alimentaire de Lachine (GTSAL)

Coordination : Annie Vidal

Soutien à la coordination : Seena Kassouf



Enjeu 1

Effets leviers du projet observés :

- Collaboration avec l'OMHM (Office Municipale d'Habitations de Montréal) pour la tenue de P'tits Marchés dans les Habitations à loyer modique HLM et la sensibilisation des résidents à la sécurité alimentaire dans le cadre d'un système alimentaire durable;
- Consolidation du réseau des maraîchers de l'Ouest-de-l'Île;
- Le COVIQ a développé un projet d'agriculture urbaine en collaboration avec les citoyens de Duff-Court.



Enjeu 1 – Les P'tits marchés de Lachine

- Les P'tits Marchés sont maintenant en activités toute l'année. Trois nouveaux P'tits marchés ouverts à l'ensemble des citoyens de Lachine 12 mois sont venus s'ajouter aux quatre kiosques extérieurs de la saison estivale:

- HLM HF Malo
- HLM Télesphore Savaria
- HLM John Patterson



- Le nombre d'utilisateurs des P'tits Marchés a augmenté : plus de 200 personnes
- Implantation de « la politique du juste Prix »

Enjeu 1 – GTSAL

- La gouvernance du GTSAL revisitée
 - Le comité de coordination du GTSAL a statué sur sa gouvernance. Celle-ci intègre le PIC en tenant compte de la responsabilité qu'exige la reddition de compte que doit assurer Concert'Action Lachine.



L'enjeu 2 : Amélioration des stratégies pour rejoindre les population isolées et vulnérables

- CASUAL : Comité pour les personnes en situation de précarité
- Collaboration : CAL et le CASUAL
- Coordination : Anne Vandelle

Concert'Action collabore de manière très active avec le CASUAL et ses partenaires pour la rédaction et le suivi d'un plan d'action concernant les personnes en situation de précarité

Les partenaires ont identifié quatre orientations, des objectifs, des cibles et des actions bien précises. Voici les quatre orientations qui ont été présentées aux membres de Concert'Action Lachine dans le but, non seulement de les informer, mais également de voir comment chacun peut contribuer à celles-ci.



L'enjeu 2 - Orientations

- **Orientation A** : Améliorer l'inclusion des personnes en situation de précarité dans les organismes et institutions lachinois;
- **Orientation B** : En prévention, rejoindre l'ensemble des personnes qui gravitent autour de la prostitution : personnes de l'industrie du sexe et leur entourage (parents, amis), clients, etc.;
- **Orientation C** : Créer un espace sécuritaire pour ces personnes (espace de répit);
- **Orientation D** : Consolider, maintenir et développer des services spécifiques adaptés pour les personnes qui sont en situation de précarité dont la prostitution.

En février 2020, nous avons rencontré les directions des écoles du secteur de Lachine pour leur présenter notamment les objectifs de la deuxième orientation qui veut agir sur la prévention auprès des jeunes. Nous avons eu une très belle réception de leur part et nous envisageons une collaboration importante avec les écoles.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) : un leadership maintenant bien présent dans notre milieu

Nous sommes heureux ici de souligner l'engagement du Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) qui a pris la relève de l'animation de la TRAIL. Cette année Concert'Action a continué, comme souhaité par les membres, de soutenir les rencontres de la TRAIL et a contribué à soutenir les membres dans les actions qu'ils souhaitaient mettre en œuvre.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

La stigmatisation des communautés

Étude de l'évolution sociodémographique de l'immigration à Lachine

- Porteur : TRAIL
- En soutien : CSAI
- Soutien financier : Centraide - 15 000 \$
- Rédigé par :
 - Anne Martin, *Ethnologue Ph.D, Chercheure principale, professionnelle de recherche et professeure-enseignante ESG UQAM, PDG du cabinet conseil Immigration Développement local Experts Conseils (IDL)*
 - Tassadit Zerdani, *Ph.D en administration (concentration management), Chercheure, professeure-enseignante ESG UQAM, associée à IDL Experts Conseils et professionnelle de recherche à l'ESG (UQAM)*
- Les chercheuses proposent une série de recommandations, qui portent sur quatre axes :
 1. L'amélioration de la culture d'accueil et d'accompagnement des personnes immigrantes dans l'arrondissement de Lachine;
 2. La prise en compte des réalités multiples des personnes immigrantes dans l'offre de services;
 3. Les rencontres interculturelles et la représentativité de la diversité;
 4. La mise en commun des expertises et le partenariat.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Rencontres interculturelles à Lachine

Ce projet a été déposé par quatre organismes du quartier (CMRL, COVIQ, P'tite Maison St-Pierre et CSAI) et a été financé grâce au programme *Montréal Interculturel*.

Ce projet, réalisé à l'automne 2019, visait à proposer des activités de rencontres interculturelles entre anciens et nouveaux citoyens de Lachine, afin de favoriser les relations harmonieuses entre les différentes communautés culturelles présentes sur le territoire et la société d'accueil. Chacun des organismes partenaires du projet, le CSAI, la P'tite maison St-Pierre, le CMRL et le COVIQ ont ainsi proposé des activités visant cet objectif.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Rencontres des parents dans les écoles



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Formation offerte par le CSAI en 2019 – Formation immigration 101

- Connaître statuts, trajectoires et vécus migratoires pour adapter ses interventions
- Participants : 25 personnes le 25 octobre 2019

Lachine accueille

(projet de la TRAIL financé par BINAM)

- Porteur : Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine, particulièrement le COVIQ, le CMRL, le CSAI, la P'tite Maison St-Pierre avec le soutien de CAL
- Financement : Bureau intégration des nouveaux arrivants à Montréal, 50 000 \$ par année pour deux années.
- Chargée de projet : Andrea Diaz



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Lachine accueille

- Quelques constats :

- Besoin de plusieurs femmes pour un important accompagnement.
 - Elles sont encore trop éloignées des organismes et des institutions et ne se sentent pas prêtes à les intégrer rapidement;
- Beaucoup de nouveaux parents ont été rejoints par les différentes activités (ex: le programme FER (Familles Enfants Réseaux) qui a été donné en anglais,) - depuis septembre 2019- plusieurs parents proviennent de pays dont la langue d'usage est l'anglais
 - Plusieurs de ces parents ont été guidées vers des cours de francisation.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Lachine accueille

- Quelques constats :

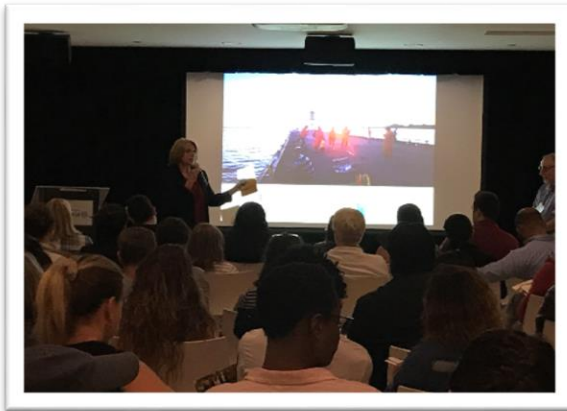
- Un besoin particulier a été exprimé en recherche d'emploi.
 - Plusieurs de ces mamans prêtes à chercher un emploi proviennent de la première cohorte du début du projet.
 - Beaucoup de mamans et papas scolarisés ont été rejoints en deuxième partie du projet et avaient surtout besoin de soutien en recherche d'emploi - Elles ont été référées aux ressources appropriées.
- Constat dans la deuxième partie du projet : besoin d'être proche de la jeunesse nouvellement arrivée au pays est important.
 - En conséquence, la chargée de projet a fait une approche auprès de la coordination de la Table petite enfance et jeunesse de Lachine pour partager ce constat.



L'enjeu 2 - Table de réflexion en actions interculturelles de Lachine (TRAIL)

Soirée de bienvenue

- Porteur : La TRAIL
- Responsable : Arrondissement de Lachine, CJE Marquette en collaboration avec CAL
- Depuis plusieurs années cette soirée de bienvenue est un moment incontournable pour nos nouveaux concitoyens.



L'enjeu 3 : AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE DANS LES ZONES VULNÉRABLES : SAINT-PIERRE, DUFF-COURT, LACHINE-EST

- Un plan d'action se transforme et se précise à travers les situations émergentes.
- Le milieu de vie lachinois est actuellement en pleine effervescence notamment par le redéveloppement de Lachine-Est.
- Avec nos énergies et grâce au soutien supplémentaire reçu de Centraide, nous avons été en mesure de mettre des efforts importants pour agir sur la mobilisation et la concertation pour nourrir l'écriture du programme particulier d'urbanisme qui va notamment donner une direction réglementaire importante à ce nouveau secteur de notre arrondissement.



L'enjeu 3 – Atelier Lachine-Est

Porteur : CAL

Responsable : Myriam Grondin, Agente de concertation

- D'abord un enjeu émergeant, il est devenu une priorité importante étant donné le délai souhaité pour l'écriture du programme particulier d'urbanisme (PPU).
- Déjà, au printemps 2019, CAL a participé aux audiences publiques de l'OCPM pour présenter notamment les enjeux du quartier et aussi l'importance du redéveloppement de Lachine-Est dans une perspective d'inclusion des secteurs voisins soit St-Pierre et le vieux Lachine.
- Septembre 2019 : Suite à la recommandation 37 du rapport de l'OCPM sur l'avenir de Lachine-Est suggérant la mise sur pied d'un Bureau de projet pour le redéveloppement de Lachine-Est, une proposition d'un bureau de concertation est déposée par la CDEC, Imagine Lachine-Est et CAL. Les membres adoptent cette proposition;



L'enjeu 3 – Atelier Lachine-Est

Automne 2019

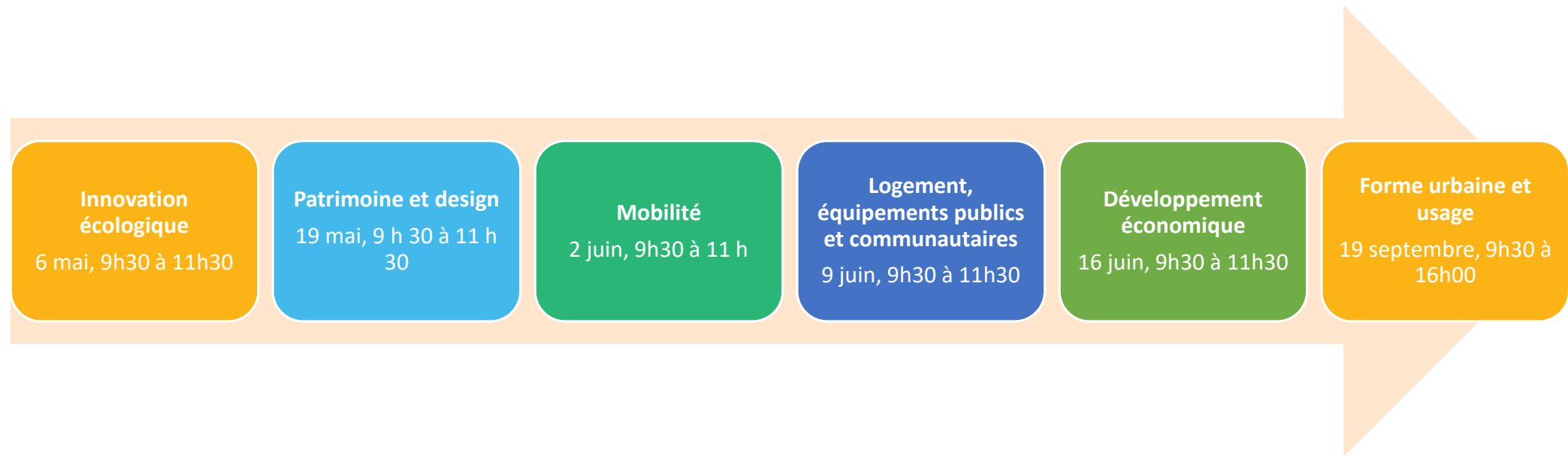
- Ce modèle a été présenté à l'arrondissement de Lachine, puis adapté afin d'inclure les demandes de l'Arrondissement et de la Ville de Montréal. Des changements ont dû être apportés, notamment concernant le rôle de CAL, Imagine Lachine-Est et la CDEC. CAL assume la mobilisation des différentes parties prenantes et les liens avec l'Arrondissement et la Ville de Montréal.
- La responsabilité de Concert'Action dans le cadre du volet de l'Atelier Lachine-Est est maintenue, à savoir rassembler autour de groupes de travail thématiques des experts régionaux (montréalais) et locaux (lachinois). Ces rencontres ont comme objectif principal d'alimenter le programme particulier d'urbanisme. Ces groupes se veulent un lieu où la parole est ouverte et où les points de vue devront être exprimés librement qu'ils soient divergents ou convergents. Notre travail sera de trouver les points de convergences, des objectifs consensuels et s'il y a lieu, des éléments de mise en œuvre de ces objectifs.
- Nous voulons souligner la collaboration de l'Arrondissement de Lachine pour avoir soutenu auprès de la Ville de Montréal l'intégration de la communauté dans le redéveloppement de Lachine-Est.



L'enjeu 3 – Atelier Lachine-Est

Calendrier des Groupes de travail thématiques

Les groupes de travail thématiques seront animés par Concert'Action Lachine et des experts de chaque thème.



L'enjeu 3 – Le 59 St-PIERRE

- Une collaboration importante a continué avec l'Arrondissement pour tenter de répondre à l'approvisionnement alimentaire du secteur St-Pierre.
- Des travaux ont été menés et le seront encore pour trouver une nouvelle vocation alimentaire au 59 St-Pierre.
- La mise en place d'une coopérative alimentaire semble être une voie qui pourrait être privilégiée dans la prochaine année.
- Le 59 St-Pierre pourrait devenir une pierre angulaire de réception, de distribution et de vente de produits frais locaux et biologiques en lien avec le réseau des maraîchers mis en place dans le cadre de l'enjeu 1.
- L'hypothèse retenue de cette démarche est la mise en place d'une mutuelle entre les citoyens, les maraîchers producteurs et les organismes non seulement de St-Pierre, mais également de tout le voisinage.



L'enjeu 3 – La tournée des organismes

FAVORISER LA SYNERGIE COLLECTIVE DES ORGANISMES À LACHINE

Porteur : CAL

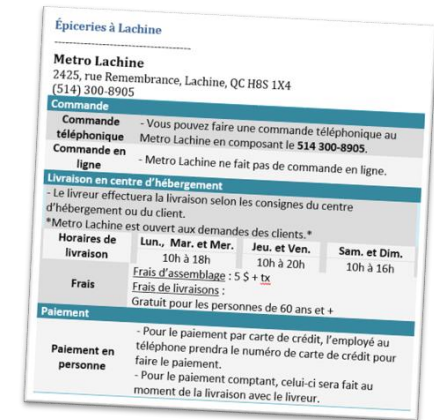
Collaborations : CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Club des personnes handicapées de Lachine



L'enjeu 4 : ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Une nouvelle approche d'accessibilité :

La pandémie dans laquelle nous nous sommes retrouvés, a permis de développer une communication très proche des citoyens notamment par notre page Facebook, mais également par la production de plusieurs documents donnant aux citoyens un maximum d'informations sur l'accès électronique et par téléphone à l'ensemble des commerces et services d'alimentation et de santé (pharmacies) de notre territoire. Il va sans dire que nous voulons maintenir ce lien de communication avec les citoyens.



Ligne de dépannage alimentaire de Lachine

438 722-0943

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

- Vous avez besoin d'un petit coup de main ou avez des questions ?
- Il suffit de nous appeler !



L'enjeu 4 : ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Étude de la RUI sur la réalité des commerces de la rue St-Jacques :

Porteur : RUI St-Pierre

Responsabilité : Lisa Leprêtre

Nous voudrions également souligner le travail fait par la RUI sur la réalité des commerces de la rue St-Jacques. Nous avons commencé à travailler avec Lisa Leprêtre et Chantal Smedbol pour faire connaître cette étude et voir quelles en seraient les suites



L'enjeu 5 : AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Porteur : Table petite enfance jeunesse de Lachine

Coordination : Gabrielle Arbic

- Suite à des travaux menés en inter-tables en 2018-2019 et à l'unification des tables de la petite enfance et de la jeunesse, cet enjeu a été poursuivi au cours de l'année par la Concertation petite enfance, jeunesse de Lachine.

Rappelons qu'au cours de cette année, les membres de la Table petite enfance et les membres de la Table jeunesse ont dû mettre des efforts pour la fusion des deux concertations et créer la Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine. Cette fusion favorise l'implantation d'un continuum d'intervention de 0 à 17 ans. De plus, au cours de l'année 2019-2020, les membres ont travaillé sur l'exercice de planification stratégique et sur l'identification d'objectifs en lien avec les constats et les transformations souhaitées.



Les communications

L'infolettre

Partage et diffusion d'information
entre partenaires



Le site web

Utile pour les membres et les citoyens



La page Facebook

Un canal d'information pour les citoyens
Une augmentation de 286 abonnés en 3 mois



Nomination d'un (e) président (e) et secrétaire d'élection



Règlement généraux de CAL : Conseil d'administration

5.1. Composition

- Le conseil d'administration (CA) est formé de 5 administrateurs dont au minimum 3 sont représentants d'organismes communautaires.
- Les administrateurs doivent être membres actifs en règle de la corporation. (cf. article 3.2 Catégorie de membres)
- Tout administrateur dont la charge est devenue vacante en cours de mandat peut être remplacé par le conseil d'administration par simple résolution. (cf. article 5.6 Vacance)
- Un seul représentant par organisation membre actif peut siéger au CA.
- Les administrateurs choisissent entre eux les personnes qui occuperont les postes d'officiers: président, vice-président, secrétaire et trésorier.
- La personne assumant la direction de la corporation est présente d'office au CA sans droit de vote.

5.2. Durée des mandats

- Le mandat d'un administrateur est de deux ans.
- À chaque année paire, deux (2) administrateurs, et à chaque année impaire, trois (3) administrateurs sont élus par l'assemblée générale annuelle.

5.3. Mise en candidature

- Un candidat qui souhaite déposer sa candidature pour être élu au conseil d'administration doit le faire au plus tard 5 jours avant la tenue de l'assemblée prévue à cet effet via la feuille de mise en candidature.

Élection des administrateurs



Membres du CA de Concert'Action Lachine et élections

	Responsabilité occupée en 2019-2020	Années de mandat	Postes à combler
Shawn Bourdages		jusqu'à AGA 2020	Poste en élection pour un mandat de 2 ans 2020-2022
Gabrielle Ste-Croix	Poste coopté de Yohan Perron	Fin AGA 2020	Poste en élection Mandat de 2 ans 2020-2022
Caroline Arel	Poste coopté de Nathalie Viel	Fin AGA 2020	poste en élection pour un mandat de 1 an 2020-2021
Lida Aghasi	Poste coopté de Luc Chulak	Fin AGA 2020	Poste en élection pour un mandat de 1 an 2020-2021
Poste vacant	Poste laissé vacant suite à la démission de Daniel Chaîney	Mandat jusqu'à AGA 2021	Poste en élection pour un mandat 1 an, 2020-2021
*Les responsabilités des officiers au sein du conseil d'administration (CA) sont choisis par les administrateurs lors de la première réunion du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale annuelle.			

Dates des assemblées générales de CAL

- 1^{ere} réunion : 23 septembre
- 2^e réunion : 18 novembre
- 3^e réunion : 16 février
- 4^e réunion : 14 avril
- Assemblée générale annuelle : 2 juin 2021

Varia Labo-Climat





Levée de l'assemblée
